

L'action auprès de ces personnes :

3/4 des acteurs interrogés estiment que leur action n'est pas adaptée avec certaines personnes.

Pourquoi votre action n'est pas adaptée à ces situations : (plusieurs réponses possibles)

Dispositifs de droit commun pas adaptés 59%

Manque de temps 46%

Manque d'outils à votre disposition 43%

Manque de transversalité dans l'action 37%

Pas assez de prévention en amont 36%

Autre 7%

? 3%

Dans les autres réponses données, retenons les insuffisances administratives, les personnes mal orientées et les difficultés psychologiques.



Ces deux dernières années, avez-vous le sentiment que les personnes en situation de pauvreté/précarité qui ne vous sollicitent pas alors qu'elles le pourraient sont :

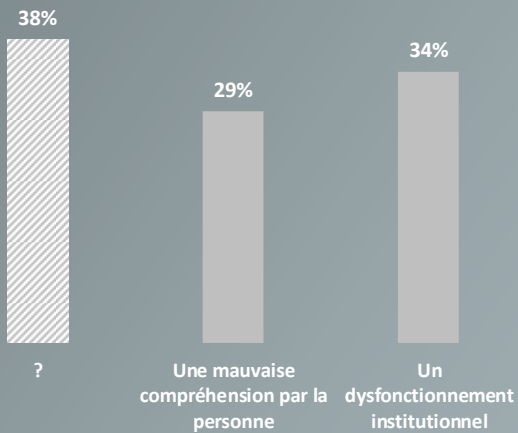
34% aussi nombreuses

27% de plus en plus nombreuses

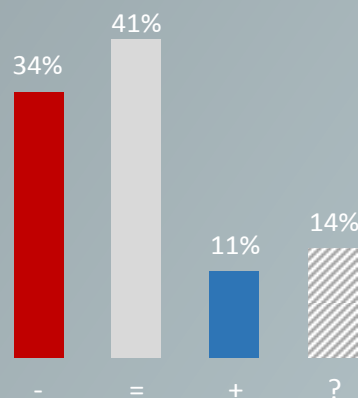
6% de moins en moins nombreuses

33% ne sait pas

À votre avis, à l'origine de ces non-recours, il y a essentiellement :



Ces deux dernières années, sur votre territoire, les espaces accueillant des populations en situation de pauvreté/précarité sont [en nombre] :



2/3 des acteurs estiment que leur action est menacée par des baisses de financement.

Face à des demandes croissantes, les acteurs alertent sur la baisse des financements pourtant nécessaires à leur action, ainsi que sur le manque d'espaces accueillant ces populations. Les trois quarts des acteurs jugent que leur action est inadaptée à certaines personnes, principalement parce qu'ils ne disposent pas des outils et du temps nécessaires à leur accompagnement. En partie pour cette raison, les situations de non-recours ne diminuent pas, voire augmentent. Bien que globalement encore mal cerné, en cause du non-recours sont cités le dysfonctionnement institutionnel, également une mauvaise compréhension du système par la personne elle-même. ■